



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 décembre 2023

*L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS le 14 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 06 décembre 2023, s'est réuni à l'Espace François Mitterrand à la salle La Savoyarde de Montmélian, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.*

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 43

Nombre de membres votants : 52

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Georges	COMMUNAL	ARVILLARD		JF CLARAZ	X
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Ludovic	DAL-PAI (Suppléant)	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT			X
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER		JL BENETTI	X
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Claire	CHARGUERON (Suppléante)	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY			X
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	X

Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		B. SANTAIS	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		JP GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE			X
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC			X
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE		J. GACHET	X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE		E. VANACKERE	X
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		F. VILLAND	X
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

## **219-2023 DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE – PRINCIPAL (M14) – DM N° 4 - EXERCICE 2023**

Rapporteur : Jacky DONJON

Le budget Principal doit faire l'objet d'une décision budgétaire modificative à ce stade de réalisation de l'exercice.

### **Complément de subvention d'équilibre au CIAS :**

Par délibération du 5 décembre 2023, le CIAS Cœur de Savoie demande à la Communauté de communes un complément à la subvention d'équilibre de 515 000 € votée par délibération 60-2023 du 30 mars 2023.

La décision modificative n°3 a été approuvée par le Conseil communautaire le 9 novembre dernier pour le complément de 23 000 € correspondant au financement de la prime de pouvoir d'achat des salariés du CIAS.



Cependant il y a lieu de prévoir un complément de 50 000 € pour couvrir la baisse de recettes des usagers du service d'aide à domicile. Pour ce faire, les modifications suivantes doivent être apportées :

- une augmentation en dépenses du compte 657362 « C.C.A.S. », à hauteur de 50 000 €
- une diminution en dépenses du compte 67441 « Charges exceptionnelles aux budgets annexes », à hauteur de 50 000 € (la subvention d'équilibre au budget annexe Locations immobilières n'étant pas versée en 2023).

Compte	Libellé	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
F	FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		50 000,00
657362	C.C.A.S		50 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000,00	
67441	Aux budgets annexes et aux régies dotées de la seule autonomie financière	50 000,00	

**Nouvelle ventilation de l'OPAH :**

Lors des inscriptions budgétaires 2023, la totalité de l'OPAH avait été affecté en section de fonctionnement, pour un montant de 142 000 €.

Il est proposé de procéder différemment dans la réalisation des crédits puisque tout ce qui relève de la part fixe, missions de suivi-animation et assistance à maîtrise d'ouvrage s'impacte au compte 611 « Prestations de services » de la section de fonctionnement et tout ce qui relève de la part variable, représentant les dossiers d'études et de travaux, s'impacte au compte 20421 « Biens mobiliers, matériel et études » de la section d'investissement.

Les modifications d'inscriptions budgétaires sont les suivantes :

- une augmentation en dépenses du compte 20421 « Biens mobiliers, matériel et études » à hauteur de 70 000 €
- une diminution en dépenses du compte 2313 « Constructions », à hauteur de 70 000 €

Compte	Libellé	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		70 000,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études		70 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	70 000,00	
2313	Constructions	70 000,00	

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la DM n°4 du budget Principal (M14) exercice 2023 comme présentée ci-dessus.

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.*

Le Secrétaire de séance

**Sébastien MARTINET**

La Présidente,

**Béatrice SANTAIS**